



**SYNDICAT MIXTE
POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE LA ZONE
D'ACTIVITES DE SAINT GEOURS DE MAREMNE**

**DECISION PORTANT ATTRIBUTION
du marché de prestations de modélisation BIM des maquettes numériques
des dossiers de DOE du Centre de ressources et de développement
« DOMOLANDES »**

Le Président du Syndicat Mixte pour l'aménagement et la gestion de la zone d'activités de Saint-Geours-de-Maremne,

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 20 septembre 2021 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réaliser une modélisation BIM des maquettes numériques des dossiers de DOE du Centre de ressources et de développement « DOMOLANDES » dans le cadre de la gestion desdits bâtiments,

VU le devis présenté par la SEML HUBICS en date du 14 novembre 2022,

DECIDE :

Article unique :

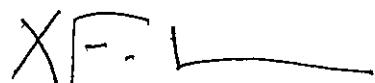
- d'attribuer et de conclure un marché de services avec la SEML HUBICS située 50 allée de Cérès à Saint-Geours-de-Maremne (40230), selon les modalités décrites comme suit :

- **Objet du marché :** modélisation BIM des maquettes numériques des dossiers de DOE du Centre de ressources et de développement « DOMOLANDES », réalisation d'une campagne de relevés sur site, structuration des dossiers de DOE selon une arborescence et une nomenclature et organisation d'une réunion de restitution du dossier BIM.

- **Montant total :** 19 750,00 € HT

Fait à Mont-de-Marsan,
Le 14 DEC. 2022

Le Président du Syndicat Mixte,



Xavier FORTINON